

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE 14 avril (14/04/2022)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 08 avril, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, Mme Jessie COTTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme POUGNAND (représenté par Monsieur Luc PORTES), **Adjoint**,

Mme Danièle PAPUGA (représentée par Monsieur Pierre PUCHOUAU), M. Robert POMAREDE (représenté par Madame Stéphanie GAYET), M. Jean-Christophe THIERS (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), M. Frédéric GENRIES (représenté par Madame Jessie COTTINET), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Madame Claudine MATALA), M. Robert DUPARC (représenté par Monsieur Ignace VELA), Mme Marie CAVALIE (représentée par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur SEGARD est nommé secrétaire de séance.

14 – 14 avril 2022

**14. Affectation des résultats de l'exercice 2021- Budget principal**

Rapporteur : Monsieur PORTES.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-et suivants, L. 2311-5 et R. 2311-11 relatifs au vote du budget,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

**Vu** la délibération du 14 avril 2022 portant approbation du Compte administratif de l'exercice 2021 pour le budget principal,

Entendu le rapport présenté en Commission des Finances le 22 mars 2022,

**Considérant** que le compte administratif 2021 du budget principal fait ressortir les résultats suivants :

➤ Résultat de la section de fonctionnement à affecter :	
○ Résultat de l'exercice (recettes – dépenses) :	1.284.157,37 €
○ Résultat reporté N-1 :	895.036,07 €
→ <b>Résultat de clôture à affecter :</b>	<b>2.179.193,44 €</b>

- Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2021 :
- Résultat de l'exercice (recettes – dépenses) : 1.250.740,89 €
  - Résultat reporté N-1 : - 537.200,30 €
  - **Solde d'exécution d'investissement cumulé : 713.540,59 €**

- Restes à réaliser d'investissement (RAR) au 31 décembre 2021 :
- Recettes : 956.534,71 €
  - Dépenses : 2.078.042,59 €
  - **Balance des RAR (recettes – dépenses) : - 1.121.507,88 €**

- ⇒ Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2021 :
- Rappel : solde d'exécution d'invest. cumulé : 713.540,59 €
  - Rappel : Balance des restes à réaliser : - 1.121.507,88 €
  - **Besoin de financement d'investissement : - 407.967,29 €**

Au vu des éléments ci-dessus, il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A 27 voix pour et 6 abstentions (Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET,  
DUPARC, LORENZO, VELA),**

**CONSTATE** que la clôture du résultat 2021 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 2.179.193,44 €
- Un besoin de financement en investissement de 407.967,29 €

**DECIDE** de reprendre et d'affecter le résultat de clôture 2021 de la section de fonctionnement au BP 2022 de la manière suivante :

- 1 – Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :
  - Excédent de fonctionnement capitalisé (RI, compte R 1068) : 407.967,29 €
- 2 – Reste sur excédent de fonctionnement :
  - Résultat de fonctionnement reporté (RF, compte R 002) : 1.771.226,15 €
- TOTAL de l'affectation des résultats : 2.179.193,44 €**
- 3 - Reprise du solde d'exécution d'investissement cumulé au BP 2022 :
  - Solde d'exécution d'investissement reporté (RI, compte R 001) : 713.540,59 €

Pour copie conforme  
Moissac le 15 avril 2022

Le Maire,

Romain LOPEZ



BUDGET PRINCIPAL  
AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021

RESULTATS DE 2021		
<b>A</b>	<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021</b>	
	Recettes	17 019 654,62
	Dépenses	15 735 497,25
		<b>Excédent</b> 1 284 157,37
		Déficit
<b>B</b>	<b>Résultat reporté N-1 (2020)</b>	
		<b>R 002 Excédent</b> 895 036,07
		Déficit
<b>C</b>	<b>Résultat de clôture à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser)	
		<b>Excédent</b> 2 179 193,44
		Déficit
<b>D</b>	<b>Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2021</b>	
	Recettes	6 104 262,41
	Dépenses	4 853 521,52
		<b>Excédent de financement</b> 1 250 740,89
		Besoin de financement
<b>E</b>	<b>Résultat reporté N-1 (2020)</b>	
		001 Excédent de financement
		<b>D 001 Besoin de financement</b> -537 200,30
<b>G</b>	<b>Solde d'exécution d'investissement cumulé</b> = D+E	
		<b>R 001 Excédent de financement</b> 713 540,59
		D 001 Besoin de financement
<b>H</b>	<b>Balance des restes à réaliser d'investissement 2021</b>	
	Recettes	956 534,71
	Dépenses	2 078 042,59
		Excédent de financement
		<b>Besoin de financement</b> -1 121 507,88
<b>I</b>	<b>Besoin de Financement d'investissement au 31/12/2021 (G+H)</b>	-407 967,29
<b>J</b>	<b>MONTANT A AFFECTER (K+L)</b>	<b>2 179 193,44</b>
<b>K</b>	<b>1) Affectation en réserves en investissement R 1068</b>	<b>407 967,29</b>
<b>L</b>	<b>2) Report en fonctionnement R 002</b>	<b>1 771 226,15</b>
	<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE R 001</b>	<b>713 540,59</b>